



Lyon, le 21 mars 2022

Page 1 / 2

Challenge Mobilité 2022 : c'est parti pour les inscriptions

Cette année encore, la Région Auvergne-Rhône-Alpes organise la 12^{ème} édition du Challenge Mobilité, qui aura lieu le 2 juin prochain. Les inscriptions sont ouvertes en ligne, dès aujourd'hui. Lors de la dernière édition qui avait réuni plus de 74 000 participants, plus d'1,1 million de kilomètres avaient été parcourus et l'équivalent de 67 tonnes de CO2 avait été économisé.

Après deux éditions successives organisées en septembre en raison du contexte sanitaire, le Challenge Mobilité revient enfin en juin ! Chaque année, cet événement organisé par la Région permet de promouvoir les modes de transport alternatifs pour se rendre sur son lieu de travail. **Pour participer à la prochaine édition, il suffit de s'inscrire en ligne : <https://challengemobilité.auvergnerhonealpes.fr>.**

Le Challenge Mobilité récompensé en 2021 !



La politique volontaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été récompensée par le prix national des Challenges de la rentrée du transport public 2021 dans la catégorie « initiative transport » - « Challenge changement de comportement ». Décerné par les professionnels nationaux reconnus de la mobilité, le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) et l'UTP (Union des Transports Publics), ce prix représente une belle reconnaissance pour la Région et tous les partenaires de l'événement qui œuvrent à sa réussite.

Le Challenge Mobilité est ainsi reconnu pour son formidable développement, la mobilisation toujours croissante des établissements et salariés participants, les





Lyon, le 21 mars 2022

Page 2 / 2

offres promotionnelles de tous les réseaux de transport public et services de mobilité participants.

Le Challenge Mobilité, un outil de promotion au service des employeurs

La Région propose, avec ses dizaines de partenaires, à tous les employeurs publics et privés, de toute taille et sur l'ensemble du territoire, d'organiser, le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Il permet à leurs salariés et dirigeants d'expérimenter des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture pour faciliter leurs trajets quotidiens et agir collectivement pour l'environnement tout en réduisant leurs frais de déplacement.

Réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs, cet événement permet, dans un cadre ludique et convivial, de fédérer ses équipes vers un objectif commun. La Région accompagne l'ensemble des participants tout au long de la journée.

C'est aussi un dispositif efficace pour changer les habitudes durablement : plus de 20% des participants au Challenge précisent qu'il a été l'élément déclencheur d'une prise de conscience individuelle et ont ainsi changé depuis leur mode de déplacement pour aller au travail.

Après le 22 juin, un classement régional et des classements locaux seront établis pour départager les différents participants. Les résultats seront divulgués le 5 juillet 2022 lors d'une cérémonie régionale de remise des prix aux établissements lauréats.

« Chaque jour, en Auvergne-Rhône-Alpes, 3,5 millions d'actifs parcourent des millions de kilomètres pour aller travailler. Les trois-quarts de ces kilomètres sont effectués par des personnes seules dans leur voiture. Pour des raisons évidentes d'environnement, de santé, de coûts, de congestion des axes routiers, il est impératif de mettre en avant d'autres solutions de mobilités positives. Tel est le but du Challenge : mobiliser, sensibiliser, informer les entreprises et les salariés aux enjeux des déplacements pour inverser cette tendance. Il ne s'agit pas de contraindre mais de donner envie d'utiliser les transports en commun, le vélo, l'autopartage, le covoiturage, les modes doux et le télétravail ou tout cela combiné dans l'ensemble du territoire régional. J'invite tous les employeurs, qu'ils soient publics ou privés à inscrire leur établissement dès maintenant et à participer activement le jeudi 2 juin 2022 au Challenge Mobilité. Que ce soit dans nos grandes villes ou dans nos communes, relevons le Challenge pour mieux vivre nos mobilités du quotidien. », déclare **Frédéric AGUILERA**, Vice-président de la Région délégué aux Transports.

